



République Française

Charente

Le Département

Angoulême, le 24 octobre 2024

MAIRIE D'AUSSAC-VADALLE
MONSIEUR GÉRARD LIOT
MAIRE
61 RUE DE LA RÉPUBLIQUE
16560 AUSSAC-VADALLE

Objet : Point sur la situation délicate des finances du Conseil Départemental

Monsieur le Maire,
Chers Adjoints, Chers Conseillers Municipaux,

Depuis notre élection, nous avons régulièrement mis en garde le Président du Département, Philippe Bouthy, contre les risques liés aux hausses successives des dépenses de fonctionnement du Département décorrélées des mesures gouvernementales ou obligations réglementaires.

Lors de la réunion du 18 octobre dernier, les élus de l'Assemblée départementale avaient à se prononcer sur la décision modificative n°2 du budget 2024. L'analyse de cette décision révèle pour la première fois dans l'histoire de notre Département une capacité d'autofinancement nette négative. Cela signifie que le Département n'est plus en mesure de rembourser ses emprunts avec ses recettes de fonctionnement.

Par ailleurs, le délai de désendettement atteint aujourd'hui 15 ans, contre seulement 6 ans il y a 3 ans, et ce, en dépit d'une augmentation continue des recettes durant cette même période. Avec ces choix proposés par le Président, si le Département était une commune il serait sous surveillance des organismes de tutelle.

Depuis 2021, nous avons observé une hausse des dépenses de fonctionnement de 12,3 % par an en moyenne, un taux bien plus élevé que dans les départements de taille similaire et soumis aux mêmes contraintes imposées par l'Etat. Parallèlement, le niveau d'investissement n'a cessé de diminuer. Cette gestion mal maîtrisée entraîne d'ores et déjà des retards, des annulations ou des décalages sur des projets dans nos territoires.

La situation pourrait encore se détériorer à la suite du projet de loi de finances 2025 imposant aux collectivités locales de contribuer au redressement des comptes publics, ce qui risque de réduire davantage notre capacité d'action.

Engagés au service de nos concitoyens et déterminés à défendre leurs intérêts et l'avenir de la Charente, nous avons de nouveau sollicité le Président du Département pour qu'une mission d'évaluation des finances publiques soit instaurée. Cette démarche, déjà demandée une première fois mais refusée, a pour objectif d'analyser les causes de la dégradation financière de notre Collectivité et de formuler des solutions concrètes en vue de son redressement. Elus au sein d'une collectivité, il est de notre responsabilité et de notre devoir de la gérer en « bon père de famille » afin de la rendre fonctionnelle et de préparer l'avenir grâce à des investissements avisés, tout en laissant une situation bonifiée pour nos successeurs.

Je me tiens à votre disposition pour échanger avec vous et je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, chers Adjoints, chers Conseillers Municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.

Jérôme Sourisseau
Président du Groupe En Avant La Charente

En avant la Charente - 58 rue de l'Arsenal - 16000 Angoulême
05 16 09 74 96 • contact@enavantlacharente.fr

